

Besançon, le 4 septembre 2021

Rectorat

IA-IPR STI  
Pascal BLANC  
Paul-Luc ESTAVOYER  
Tél : 03-81-65-49-33  
Mél : [pascal-didier.blanc@ac-besancon.fr](mailto:pascal-didier.blanc@ac-besancon.fr)  
[paul-luc-marie.estavoyer@ac-besancon.fr](mailto:paul-luc-marie.estavoyer@ac-besancon.fr)

Mesdames, Messieurs  
les professeurs de SII  
s/c Mesdames et Messieurs  
les chefs d'établissement

10 rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex

## LETTRÉ DE RENTRÉE SII

Chères et chers collègues,

Nous souhaitons à toutes et à tous, une excellente rentrée. Nous accueillons avec plaisir les lauréats de concours, les professeurs entrants dans l'académie, les nouveaux recrutés, et notamment les professeurs contractuels.

Cette année encore les chargés de missions : Hubert Faigner ([hubert.faigner@ac-besancon.fr](mailto:hubert.faigner@ac-besancon.fr)) et Pierre-Yves Zabe ([pierre-yves.zabe@ac-besancon.fr](mailto:pierre-yves.zabe@ac-besancon.fr)) nous assistent dans le pilotage des Sciences Industrielles de l'Ingénieur (SII). Comme nous, ils sont pleinement à votre écoute.

Nous vous informons que Frédéric Charensol est lauréat du concours des IA IPR STI et rejoint l'académie de Strasbourg. Il sera remplacé par Elie Pacheco ([elie.pacheco@ac-besancon.fr](mailto:elie.pacheco@ac-besancon.fr)), professeur SII au lycée Pergaud de Besançon.

### Rénovation du baccalauréat

La mise en œuvre des réformes du système éducatif, notamment celle du lycée général et technologique et celle du lycée professionnel, se poursuit et contribue à garantir un parcours personnalisé de réussite à tous les élèves, grâce à des pratiques pédagogiques et à des modalités d'enseignement variées et adaptées.

Désormais suite à la réforme bac 2021, l'offre de formation notamment avec les multiples combinaisons de spécialité s'est enrichie. Nous pouvons légitimement nous demander quelles places les filières scientifiques et technologiques occupent dans ce nouveau paysage. Il est apparu des évolutions quelques fois fortes mais en tous cas disparates de l'offre et des effectifs dans les différents établissements de l'académie. Il n'existe cependant pas de fatalité puisque pour un certain nombre d'établissements l'offre s'est renforcée, et les effectifs sont en hausse. Au sein d'un groupe de réflexion académique la question de la promotion de nos filières a été évoquée et des pistes ont été recherchées, ce groupe poursuivra ses travaux cette année.

Il est à noter qu'une réflexion nationale sur la revalorisation de la voie technologique est en cours et devrait normalement se mettre en place dans les prochains mois.

Divers temps d'informations et de formations ont été mis en place sur l'année 2020-2021 malgré un contexte particulier. Vous trouverez les différentes ressources à partir des liens ci-dessous.

- STI2D  
<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/bac-2021-sti2d/>
- Spécialité sciences de l'ingénieur  
<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/bac-2021-si/>

A ce titre, nous remercions sincèrement les collègues qui ont œuvré au sein du groupe de réflexion pour la qualité des échanges et des ressources produites.

Par ailleurs, nous invitons tous les professeurs volontaires et désireux d'apporter leur expertise à rejoindre ce groupe sur les thématiques suivantes :

- Valorisation des filières
- La mise en œuvre de la démarche de projet
- Progression didactique en spécialité SI et STI

Le travail conduit fera l'objet d'un séminaire académique sur la première partie de cette année scolaire.

Par ailleurs, en cette période de rentrée, quelques éléments d'actualité concernant les nouvelles modalités du contrôle continu. Divers temps d'information ont été et seront programmés d'ici les congés d'automne afin de permettre aux équipes la construction du projet d'évaluation. Nous vous proposerons un temps d'information académique très prochainement.

## **Formations**

Un ambitieux plan de formation des professeurs, débuté il y a deux années se poursuit en cette rentrée scolaire.

A ce titre et au regard du nombre important de modules, nous vous proposons de vous référer à l'annexe de ce document pour plus de précisions.

Nous incitons vivement les nouveaux professeurs S2I de l'académie et les professeurs débutants à consulter le Plan Académique de Formation (PAF) STI et à s'inscrire, sans oublier naturellement les professeurs non titulaires dans le cadre de la formation continue.

Afin de répondre au plus près des besoins des personnels, la DIFOR propose dès cette année 3 campagnes d'inscription (une par trimestre). Vous pouvez d'ores et déjà consulter le PAF à l'adresse suivante : <http://difor.ac-besancon.fr/>.

A noter cette année, une nouvelle modalité de recherche a été mise en place, à l'aide de l'onglet "Formations à destination des personnels enseignants et d'éducation" accessible également par le lien suivant : <http://difor.ac-besancon.fr/formations-a-destination-des-personnels-enseignants-et-education/>

Elle permet notamment des recherches par mots clés ou par discipline, puis ensuite l'inscription sur GAIA.

## **L'accompagnement des nouveaux enseignants**

Nous attirons votre attention sur le fait qu'un certain nombre de formations est à public désigné. Comme l'an passé, vous recevrez toutes les informations nécessaires via la liste de diffusion en temps et en heure pour que vous puissiez participer aux formations que vous souhaitez. Ceux qui ne reçoivent pas les messages actuellement ont la possibilité de contacter notre Interlocuteur Académique au Numérique (IAN) afin de s'inscrire : Hubert Faigner - [hubert.faigner@ac-besancon.fr](mailto:hubert.faigner@ac-besancon.fr)

Comme les années précédentes, nous tenons à la disposition des collègues, le guide du stagiaire/tuteur S2I, ainsi qu'un guide à destination des vacataires et contractuels. Ces deux guides sont disponibles à l'adresse ci-dessous. Nous avons tenu à insister sur l'information d'accueil.

Une rubrique existe sur le site internet disciplinaire TS2I de l'académie à destination des vacataires, contractuels, professeurs stagiaires (et plus généralement des nouveaux professeurs) :

<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/enseignants/nouveauxenseignants/>

## **Culture du numérique**

Le confinement a montré toute la nécessité de posséder pour les professeurs comme pour les élèves des compétences étoffées dans les domaines du numérique.

Le numérique est un vecteur de développement des apprentissages, il permet de développer subtilement des pédagogies nouvelles, et de mettre à portée de main les technologies les plus innovantes. Il facilite entre autres, la différenciation des démarches et l'individualisation des parcours pour répondre aux besoins de chaque élève.

A ce titre, la maîtrise des compétences numériques des élèves doit être régulièrement évaluée par les équipes pédagogiques. Pour suivre l'acquisition des compétences numériques, l'ancien B2i (brevet informatique Internet) est remplacé par **une évaluation régulière des compétences numériques des élèves qui figurera dans les livrets scolaires** à l'école et au **collège** et dans les bulletins au lycée. En outre, l'établissement scolaire délivrera une véritable certification du niveau de maîtrise des compétences numériques pour les élèves du cycle 4 des collèges et du cycle terminal des lycées, ainsi que pour toutes les formations dispensées en STS et CPGE.

La nouvelle plateforme Pix, mise en œuvre par le Gip, permet de passer ces certifications.

<https://pix.fr/fr>

Nous poursuivons la communication à votre attention via la liste de diffusion en STI permettant des échanges dynamiques et constructifs entre professeurs de S2I, ainsi que la lettre des actualités du site Technologie & Sciences Industrielles de l'Ingénieur : <http://ts2i.ac-besancon.fr/>

Nous vous invitons à nous faire part, de la perception actuelle du site, et à nous adresser les évolutions éventuelles que vous aimeriez voir apparaître.

Vous trouverez également les précédentes lettres de rentrée sur ce même site à la rubrique :

<http://ts2i.ac-besancon.fr/category/inspection-pedagogique/lettre-rentree/>

Pour conclure, si la pédagogie par projet et les différents concours auxquels vous pouvez inscrire vos élèves n'ont plus à démontrer leurs vertus (cf. les recherches de Catherine Reverdy, Chargée d'étude et de recherche au service Veille et Analyses de l'Institut français de l'éducation [École normale supérieure de Lyon], (<http://ts2i.ac-besancon.fr/2017/09/04/lapprentissage-par-projet/>)) nous vous encouragerons toujours à développer des projets motivants, exigeants et atteignables dans des délais raisonnables avec vos élèves et à engager ces derniers dans des concours. Les bénéfices sont immenses à la fois pour les apprenants et l'équipe pédagogique qui a engagé le projet.

Les chantiers de la technologie sont encore nombreux pour contribuer à améliorer les résultats de nos élèves afin d'éveiller leur curiosité aux sciences et à la technologie, susciter de nouvelles vocations auprès des garçons comme des filles pour aider les citoyens de demain à répondre aux nombreux défis économiques, technologiques, sociétaux, et environnementaux de notre pays.

***Nous savons pouvoir compter sur votre investissement pour la réussite de vos élèves et nous vous témoignons tout notre soutien dans ces missions passionnantes.***

Les IA-IPR STI

Paul-Luc ESTAVOYER - Pascal BLANC

